



Mise à disposition d'un logement gratuit pour les parents

Par **aal31**, le **30/01/2020** à **00:35**

Bonjour

J'envisage de mettre à disposition un logement gratuit dont je suis propriétaire à mes parents afin qu'ils puissent se rapprocher de mon lieu d'habitation.

Si j'ai bien compris le site des impôts, cela peut être considéré comme une pension et je devrai pouvoir déduire de mes impôts le montant des loyers que j'aurais perçu normalement? Y a-t-il un abattement à prendre en compte?

A quelles conditions les parents peuvent être considérés comme étant dans le besoin? En effet, ils ne touchent presque plus de revenus; mais sont toutefois propriétaires dans une petite ville (la revente ne leur permettrait toutefois pas d'acheter un bien là où j'habite).

Merci d'avance.

Par **youris**, le **30/01/2020** à **10:12**

Bonjour,

Avez-vous pensé au prêt à usage gratuit appelé également commodat ?

Salutations